

Un fonds investi en actions européennes qui sélectionne des entreprises dont l'activité est liée au développement durable et principalement à l'Environnement, tout en tenant compte de critères extra-financiers (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance d'entreprise).



<b>Univers d'investissement</b> Actions Europe	<b>Performance annualisée 5 ans</b> 3,73%	<b>Encours</b> 235 M €
<b>Fonds thématique</b> Environnement	<b>Intensité carbone</b> 38% de réduction relative par rapport à l'univers, des émissions CO2	<b>Mixité au sein des organes de gouvernance</b> 43,84%

### Evolution de la performance (base 100) \* (Source : Fund Admin)



A : Durant cette période, le FCP est mis en nourricier et adopte une gestion avec indicateur de référence.  
B : Changement de maître

### Performances glissantes \* (Source : Fund Admin)

Depuis le	Depuis le 31/12/2025	1 mois 30/01/2026	3 mois 28/11/2025	1 an 28/02/2025	3 ans 28/02/2023	5 ans 26/02/2021	Depuis le 23/10/2002
<b>Portefeuille</b>	7,61%	4,39%	10,29%	17,09%	24,99%	20,10%	195,84%

### Performances calendaires \* (Source : Fund Admin)

	2025	2024	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016
<b>Portefeuille</b>	13,31%	-1,08%	10,44%	-22,96%	15,43%	6,33%	30,68%	-11,42%	14,55%	-6,32%

\* Source : Fund Admin Les performances sont calculées dans la devise de référence, sur des données historiques. Les performances affichées sont nettes de frais de gestion. (1) Les performances calendaires couvrent des périodes complètes de 12 mois pour chaque année civile. La valeur des investissements peut varier à la hausse ou à la baisse selon l'évolution des marchés.

<sup>2</sup> Chiffre d'affaires moyen du portefeuille exposé aux technologies vertes

Indice de référence du fonds : Aucun

La décision de l'investisseur d'investir dans le fonds visé doit tenir compte de toutes les caractéristiques ou de tous les objectifs du fonds. Rien ne garantit que les considérations ESG amélioreront la stratégie d'investissement ou la performance d'un fonds.

### Profil d'investissement responsable

<input checked="" type="checkbox"/> Fonds ISR	<input checked="" type="checkbox"/> Exclusions	<input checked="" type="checkbox"/> Vote et dialogue actionnarial
	<input checked="" type="checkbox"/> Fonds thématique	

### Indicateur de risque (SRI) (Source : Fund Admin)



⬅ Risque le plus faible

➡ Risque le plus élevé

⚠ L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous gardez le produit pendant 5 ans. Le SRI représente le profil de risque tel qu'exposé dans le Document d'Information Clé (DIC). La catégorie la plus basse ne signifie pas qu'il n'y a pas de risque. L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

### Indicateurs de risque (Source : Fund Admin)

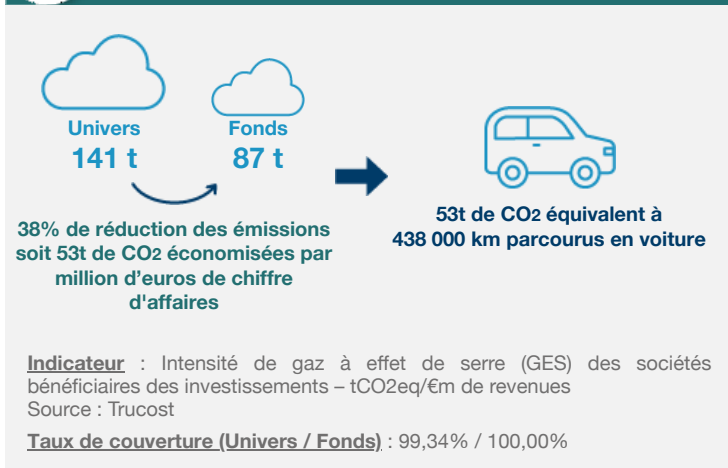
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
<b>Volatilité du portefeuille</b>	16,69%	13,54%	14,42%	16,24%

\* La volatilité est un indicateur statistique qui mesure l'amplitude des variations d'un actif autour de sa moyenne. Exemple : des variations de +/- 1,5% par jour sur les marchés correspondent à une volatilité de 25% par an.

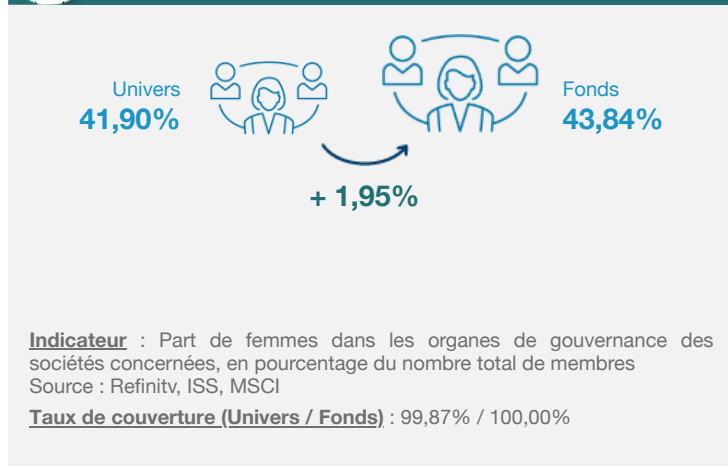
Quatre indicateurs permettant d'évaluer l'impact du fonds sur les plans environnementaux, sociaux, de bonne gouvernance et du respect des droits humains ont été audités lors de l'obtention du label ISR délivré par l'État français. Conformément à la charte du label ISR, le fonds a pour objectif d'avoir une meilleure performance que son univers de référence sur au moins deux de ces quatre critères (environnement et respect des droits humains).

L'univers auquel se compare le fonds est composé de 100% MSCI EUROPE IMI. Les indicateurs ESG et de droits humains sont calculés uniquement sur les émetteurs privés.

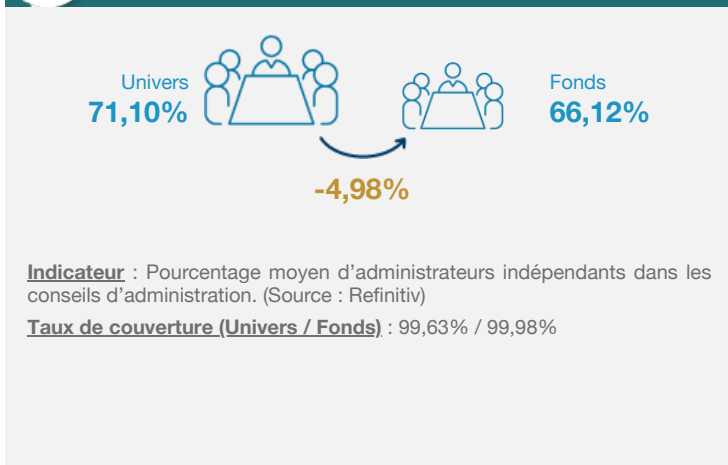
## ENVIRONNEMENT : Intensité carbone



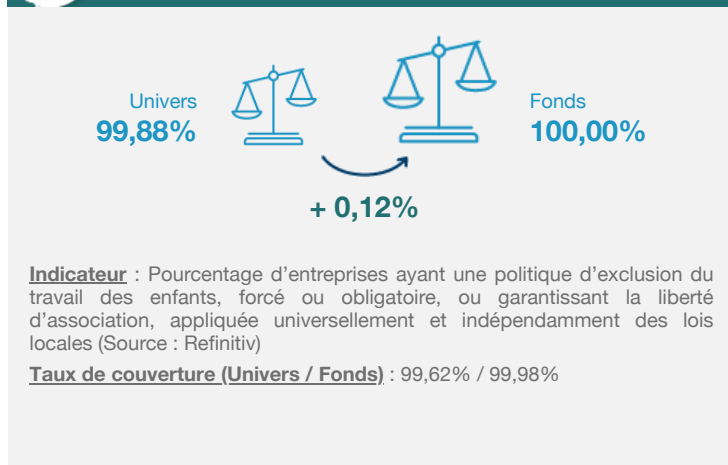
## SOCIAL : Mixité au sein des organes de gouvernance



## GOVERNANCE : Indépendance du Conseil d'Administration



## RESPECT DES DROITS HUMAINS : travail décent et liberté d'association



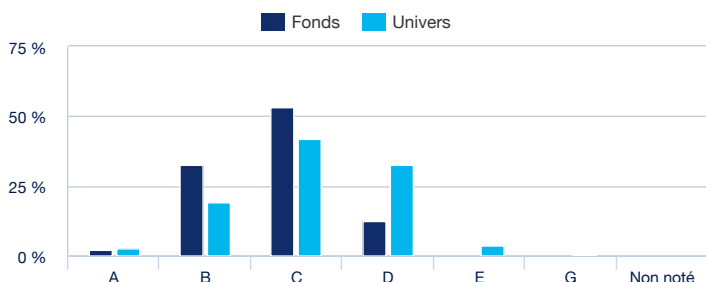
### Note ESG moyenne (Source : Amundi)

	Note ESG moyenne	Score ESG moyen	Cumul des meilleures notes (A+B+C)	Couverture
<b>Fonds</b>	C	1,20	87,67%	100%
<b>Univers</b>	C	0,83	63,47%	100%

### Sources et définitions

**Intensité Carbone** L'intensité des GES du portefeuille est déterminé par le calcul de la moyenne pondérée du portefeuille de l'intensité totale des émissions de gaz à effet de serre par million d'euros de chiffre d'affaires des entreprises du portefeuille (t/EUR millions d'euros de chiffre d'affaires). L'indicateur PAI utilise l'approche "tout investissement", ce qui signifie que le dénominateur est déterminé en tenant compte de tous les investissements de l'entité. Les pondérations du portefeuille sont ajustées pour tenir compte de la couverture incomplète des données. Source : Trucost

**Mixité au sein des organes de gouvernance** : Le % de diversité de genre du conseil d'administration du portefeuille est déterminé en calculant la moyenne pondérée du portefeuille du pourcentage de membres du conseil d'administration qui sont des femmes dans les entreprises détenues, exprimée en pourcentage de tous les membres du conseil d'administration. L'indicateur PAI utilise l'approche "Investissements pertinents", ce qui signifie que le dénominateur est déterminé en considérant uniquement les investissements concernés par l'indicateur. Lorsque la couverture de la diversité des genres dans les conseils d'administration est inférieure à 100 %, les pondérations du portefeuille sont ajustées pour tenir compte de la couverture incomplète des données. Amundi a revu sa méthodologie et publie l'intégralité des émissions du scope 3, cependant les biais potentiels et les inexactitudes dans les données relatives aux émissions du scope 3 demeurent. Il convient également de noter qu'Amundi a changé de fournisseur de données pour le calcul de l'EVIC. Source: Refinitiv, ISS, MSCI



Note A est la plus élevée

Note G la plus basse

## Équipe de gestion

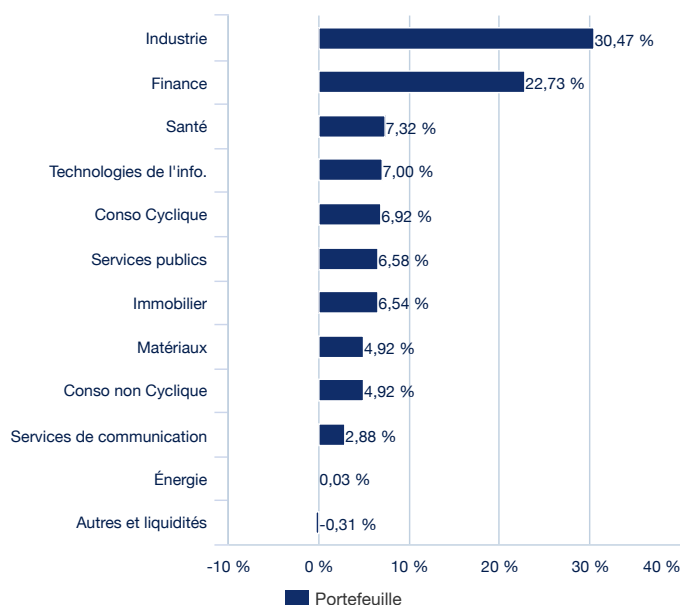


**Isabelle Lafargue**

Responsable Gestion Indicielle & Multistratégies –  
Fonds Régionaux

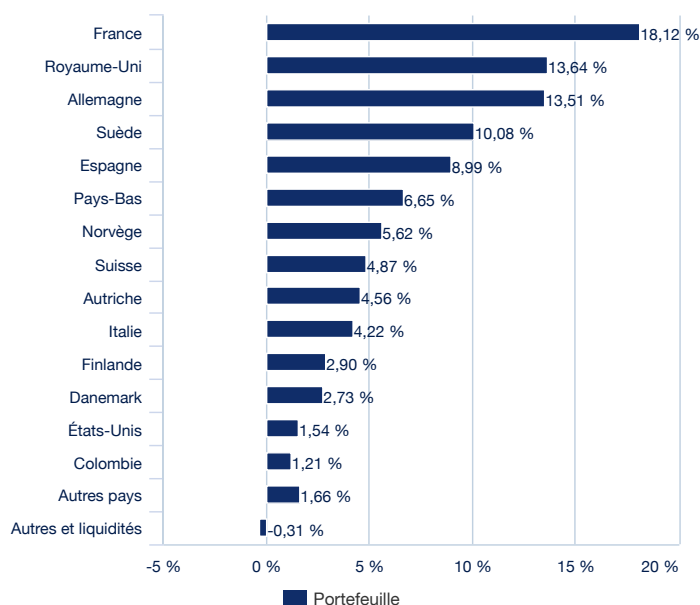
## Composition du portefeuille (Source : Amundi)

### Répartition sectorielle (Source : Amundi) \*



\* Hors prise en compte des produits dérivés.

### Répartition géographique (Source : Amundi) \*



\* Hors prise en compte des produits dérivés.

## Principaux émetteurs en portefeuille (% d'actifs, source : Amundi)

Émetteur	Portefeuille
INVESTOR AB	5,25%
HERMES INTERNATIONAL SCA	4,23%
ASML HOLDING NV	3,84%
NOVARTIS AG	3,42%
GSK PLC	3,26%
VINCI SA	3,05%
SIEMENS AG	3,05%
SAP SE	2,83%
LEGRAND SA	2,82%
BANCO BILBAO VIZCAYA ARGENTARI	2,42%
<b>Total</b>	<b>34,17%</b>

Informations fournies uniquement à titre illustratif et ne constituant pas une recommandation à l'achat ou à la vente d'un titre donné.

## Commentaire de gestion

En février, la dynamique économique mondiale est restée favorable avec une baisse de l'inflation mais un contexte géopolitique tendu. Aux États-Unis, le secteur manufacturier surprend positivement, tandis que la désinflation se poursuit, et que la Fed conserve une posture prudente. En Europe, la croissance demeure modérée, l'inflation recule mais les enquêtes d'activité s'améliorent, avec l'Ukraine au centre de l'agenda diplomatique. En Asie, le Japon se redresse graduellement, la Chine reste en environnement de faible inflation, et l'Inde conserve une dynamique robuste. Sur les marchés, les actions évoluent positivement tirés par l'Europe et le Japon, les taux se détendent et le dollar est stable, tandis que l'or et le pétrole progressent.

En Europe, le mois de février a été marqué par les enjeux de sécurité avec la Conférence de Munich sur la sécurité qui a centré les discussions autour du renforcement de la défense européenne, du soutien à l'Ukraine et des tensions au sein de l'OTAN. Au 4ème trimestre, le PIB de la zone euro a progressé de +1,3% en glissement annuel (et +0,3% t/t), confirmant une croissance modérée. Parmi les grandes économies, l'Allemagne affiche une croissance de +0,3% t/t au T4, soit seulement +0,6% sur un an. L'indice de confiance des consommateurs de la zone euro est resté en territoire négatif. Le taux de chômage en zone euro s'établissait à 6,2% en décembre ; le chiffre de janvier sera seulement publié début mars. L'inflation de la zone euro a ralenti. L'indice des prix harmonisée est bien inférieure à l'objectif de la Banque Centrale Européenne (BCE) à +1,7% en janvier en variation annuelle, et l'inflation cœur était ressorti sous les prévisions à +2,2%. Portée principalement par les services, l'inflation présente de fortes disparités entre les pays. On note cependant le début d'une convergence avec les statistiques préliminaires de février, l'inflation en France surprenant à la hausse à +1.1% en variation annuelle et surprenant à la baisse en Allemagne à 2%. La réunion de la BCE du 5 février s'est conclue par un maintien du statu quo avec un taux de dépôt à 2,00%. Notons enfin que la dynamique économique au Royaume Uni a ralenti en fin d'année. Au 4ème trimestre, le PIB ressort à +1,0% en variation annuelle (vs +1,3% au T3) et à +0,1% en variation trimestrielle (vs +0,1%).

## Labels



Label ISR délivré par le Ministère de l'Économie et des Finances français

## Exclusions



Pacte Mondial



Charbon



Tabac



Armement non conventionnel



Armes nucléaires



Hydrocarbures non conventionnels



Pays faisant l'objet de violations

Pour plus d'informations, veuillez vous référer au prospectus

## Données clés (Source : Amundi)

Valeur Liquidative (VL) : **295,84 ( EUR )**  
Date de VL et d'actif géré : **27/02/2026**  
Code ISIN : **(C) FR0000989006**  
Code Bloomberg : **DYNDEVF FP**  
Actif géré : **235,16 ( millions EUR )**  
Devise de référence du compartiment : **EUR**  
Devise de référence de la classe : **EUR**  
Indice de référence : **Aucun**

## Caractéristiques principales (Source : Amundi)

Fonds nourricier : **Oui**  
Fonds Maître : **AMUNDI ACTIONS EUROPE ENVIRONNEMENT**  
Forme juridique : **Fonds Commun de Placement (FCP)**  
Classification SFDR : **Article 9**  
Date de création du compartiment/OPC : **23/10/2002**  
Date de création de la classe : **23/10/2002**  
Éligibilité : **Compte-titres, Assurance-vie**  
Enveloppe fiscale : **Éligible PEA**  
Éligible PEA : **Oui**  
Affectation des sommes distribuables : **Capitalisation**  
Souscription minimum: 1ère / suivantes :  
**1 millième part(s)/action(s) / 1 millième part(s)/action(s)**  
Frais d'entrée (maximum) : **2,00%**  
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation : **1,77%**  
Frais de sortie (maximum) : **0,00%**  
Durée minimum d'investissement recommandée : **5 ANS**  
Commission de surperformance : **Non**  
AMF 2020-03 / catégorie de communication : **Centrale**

## Label ISR



Le label ISR est un outil pour choisir des placements responsables et durables. Créé et soutenu par le ministère des Finances, le label a pour objectif de rendre plus visibles les produits d'investissement socialement responsables (ISR) pour les épargnants en France et en Europe. Le label ISR est attribué par un organisme de certification qui audite le compartiment lequel doit respecter une série de critères définis par le cahier des charges du label (<https://www.lelabelisr.fr/>).

## Classification SFDR\*



Ce compartiment reprend dans son process d'investissement des caractéristiques environnementales ou sociales ou une combinaison des deux, mais il n'a pas pour objectif l'investissement durable. Pour plus d'informations, veuillez vous référer à l'[Annexe précontractuelle](#) disponible sur le site internet [Amundi France Particuliers](#), la [Politique](#) d'Investissement Responsable d'Amundi et la [Déclaration](#) du Règlement SFDR d'Amundi. **La décision d'investir dans le compartiment visé doit prendre en compte l'ensemble des caractéristiques et objectifs du compartiment.**

\* Le règlement (UE) 2019/2088 du parlement européen et du conseil du 27 novembre 2019 « SFDR » est relatif à la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers.

**Avertissement**

Document simplifié et non contractuel, destiné à être remis exclusivement aux porteurs de parts. Les caractéristiques principales du fonds sont mentionnées dans sa documentation juridique, disponible sur le site de l'AMF ou sur simple demande au siège social de la société de gestion. La documentation juridique vous est remise avant toute souscription à un fonds. Investir implique des risques : les valeurs des parts ou actions des OPC sont soumises aux fluctuations du marché, les investissements réalisés peuvent donc varier tant à la baisse qu'à la hausse. Par conséquent, les souscripteurs des OPC peuvent perdre tout ou partie de leur capital initialement investi. Il appartient à toute personne intéressée par les OPC, préalablement à toute souscription, de s'assurer de la compatibilité de cette souscription avec les lois dont elle relève ainsi que des conséquences fiscales d'un tel investissement et de prendre connaissance des documents réglementaires en vigueur de chaque OPC. La source des données du présent document est Amundi sauf mention contraire. La date des données du présent document est celle indiquée en tête du document sauf mention contraire.

©2026 Morningstar. Tous droits réservés. Les informations contenues ici : (1) appartiennent à Morningstar et/ou ses fournisseurs de contenu ; (2) ne peuvent être reproduites ou redistribuées ; et (3) ne sont pas garanties d'exactitude, d'exhaustivité ou d'actualité. Ni Morningstar, ni ses fournisseurs de contenu ne sont responsables en cas de dommages ou de pertes liés à l'utilisation de ces informations. Les performances passées ne garantissent pas les résultats futurs. Pour plus d'informations sur le rating Morningstar, veuillez consulter : [Morningstar Ratings Infographic 2023.pdf](#)